

Proposition présentée par les députés :

*MM. Pierre Nicollier, Jean-Marc Guinchard,
Jean-Charles Lathion, Jacques Blondin, Cyril
Aellen*

Date de dépôt : 10 janvier 2022

Proposition de motion pour la création d'un guichet de l'autonomie

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- les 1,7 million d'individus en situation de handicap en Suisse (presque un quart de la population) dont 457 000 avec des limitations fortes ;
- les 14 000 rentiers AI et 83 000 rentiers AVS à Genève ;
- que les personnes en situation de handicap, à mobilité réduite et âgées ainsi que leurs proches ne connaissent pas forcément toutes les prestations et le soutien dont ils peuvent bénéficier ;
- que les personnes concernées ne parviennent que difficilement aux informations et aux aides dont elles auraient besoin ;
- les attentes des représentants des associations concernées ;
- que la « Maison de l'autonomie » accueille de nombreuses associations, proposant beaucoup de soutien, mais reste peu connue ;
- que le Bureau d'information sociale (BIS) n'apporte malheureusement pas l'information exhaustive nécessaire,

invite le Conseil d'Etat

- à évaluer la création d'un « guichet de l'autonomie » rassemblant les informations permettant d'accéder de manière exhaustive aux prestations disponibles dans le canton de Genève, tant pour celles proposées par l'Etat et les communes que par les initiatives associatives et privées, et ceci pour, par exemple, un répertoire des organismes impliqués dans le

handicap, une liste des prestations liées à la mobilité, au logement, à l'emploi, aux aides sociales et assurances, à la culture, aux loisirs, aux sports ;

- à évaluer la possibilité d'installer ce guichet au sein de la Maison de l'autonomie ;
- à préparer un plan d'information pour les bénéficiaires de ce guichet.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

La Suisse compte 1,7 million de citoyens en situation de handicap dont 457 000 avec des limitations fortes¹. Il y a environ 14 000 rentiers AI à Genève et 250 000 au niveau suisse (y compris les rentes versées à l'étranger).

83 000 citoyens reçoivent une rente AVS². Leurs besoins pour pouvoir garder leur autonomie dans la vie quotidienne deviennent pour beaucoup, avec le temps, similaires à ceux des personnes en situation de handicap.

De nouveaux services communaux, de nombreuses associations et initiatives privées voient régulièrement le jour dans le milieu du handicap, ainsi que pour le soutien aux personnes âgées et à mobilité réduite. Il est actuellement difficile pour toutes les personnes susmentionnées, ainsi que leurs proches, de parvenir à comprendre les différentes prestations qui sont proposées et dont elles auraient besoin dans leur quotidien.

Pour pouvoir en profiter, il est ainsi nécessaire d'organiser et de référencer l'information de manière adéquate. La mise en place d'un centre d'information, matérialisé par un guichet physique et virtuel, permettrait de fournir toutes ces informations et de mettre à disposition les compétences afin de diriger les citoyens vers les organismes compétents.

Le nouveau plan stratégique cantonal du handicap (en cours d'établissement par le DCS) définit la politique inclusive souhaitée pour Genève, avec un objectif de mise en œuvre d'ici 2030.

Nous ne souhaitons pas attendre la fin des consultations permettant l'élaboration de ce plan stratégique pour que les citoyens qui en ont besoin puissent accéder plus facilement à des prestations qui existent déjà.

Avoir un guichet fonctionnel permettrait en outre de faciliter le déploiement de prestations futures proposées dans la stratégie 2030. Il

¹ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/egalite-personnes-handicapees/handicapees.html>

² https://www.ge.ch/statistique/domaines/aperçu.asp?dom=13_02,
<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/securite-sociale/assurances-sociales/ai.html>

pourrait en résulter une économie des moyens engagés pour communiquer tant de la part des associations que des organismes cantonaux ou liés à l'Etat.

La Maison de l'autonomie, adjacente à la gare de Lancy-Pont-Rouge, a été inaugurée en septembre 2021, grâce à des donateurs privés ainsi qu'aux Ports-Francs de Genève. Elle accueille déjà 8 associations : Agis, Caritas Suisse, Pro Infirmis, The Yolo Factory, Agoeer – Insos, Handisport, Service de relève et Un Brin Créatif.

Nous voyons ainsi une opportunité de rapidement améliorer la qualité de vie de milliers de personnes, en facilitant l'accès aux informations et en les orientant vers les services appropriés. Ce guichet doit pouvoir les aider dans la protection et le développement de leur autonomie.

Pour cette raison, nous vous engageons, Mesdames et Messieurs les députés, à soutenir cette proposition de motion.